

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



PURTI VECHJU L'ÉTAT ET LA COMMUNE CONDAMNÉS PAR LE T.A

Étang de Santa Giulia

Golfe de Santa Giulia

Covid-19

Les conséquences
psychologiques de
l'épidémie

Politique

Gilles Simeoni dans
le dur du vieux cuir
jacobin



LA TÉLÉPHONIE

CORSE



JUSQU'AU 31 JANVIER 2021

LE FORFAIT
100 GO
APPELS, SMS, MMS ILLIMITÉS
20€
PAR MOIS
PUIS 24€90/MOIS LA DEUXIÈME ANNÉE

LE PREMIER
OPÉRATEUR
TÉLÉPHONIQUE
CORSE



Eligible dans le monde entier !

CORSEGSM.COM



Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne

L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

LE JOURNAL HABILITÉ POUR PUBLIER

LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

DANS LES DÉPARTEMENTS 2A – 2B

La vie des entreprises Corse

- Politique
- Actualités
- Reportages
- Société
- Annonces légales
- Culture
- Sports



facebook

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

À retourner au :

Journal de la Corse

2, rue Sebastiani BP 255 - 20180 AJACCIO CEDEX 1

Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Tél : 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63

- Abonnement 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «Journal de la Corse»
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : >>>
- Je désire une facture

Identification du compte : CCM AJACCIO
10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CCMCIFR2A

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

LE PAYS DE LA DÉMESURE

Faut-il constamment consacrer notre pensée éditoriale à la COVID et accumuler les lauriers, si tant est qu'il les mérite (on aimerait, pour ce qui est de la couronne, utiliser les « *puncicule* » (les orties) ces plantes piquantes que l'on essaie d'éviter en cherchant les champignons). On pourrait plutôt mettre le cap sur la démesure et se demander si la Corse n'en est pas le pays ? On le croirait à la vue d'exagérations dont la plupart font sourire. Ainsi les journaux insulaires, évoquant Ajaccio, n'hésitent pas à souligner que cette cité est « *impériale* » alors qu'aucun empereur n'y a élu domicile et que pour Napoléon elle n'a été qu'un lieu de naissance. Ainsi, définissant l'université de Corte certains ne se gênent pas pour affirmer qu'elle est « *le phare de la Méditerranée* » reléguant aux oubliettes celui d'Alexandrie même si cette merveille du monde antique avait été créée pour seulement guider les navires vers le port. Et d'autres n'hésitent pas à jurer, sans aucune preuve, que la Corse est la véritable patrie de Christophe Colomb, qu'elle a même abrité Sénèque dans une tour éponyme et que Jean-Jacques Rousseau (qui n'y a jamais mis les pieds), avant même de prophétiser « *qu'elle allait, un jour, étonner le monde* », avait séjourné à Vescovato pour y dessiner l'amorce d'une constitution. On remarquera que sur le continent les « *compatriotes* » sont presque toujours éminents. On notera aussi que les richesses naturelles de l'île s'accumulent dans les essais de doctes (?) économistes, qu'elle recèle dans son sous-sol de précieux minéraux et que le pétrole ne demande qu'à jaillir au large de Biguglia. Quant aux beautés – naturelles elles aussi – on les résumera en un seul mot : « *Kallisté* », la plus belle, que les Grecs employaient pour désigner cette île. On n'oubliera pas, enfin, que les Corses sont les plus intelligents, les plus valeureux et les plus fins stratèges politiques au point qu'on se demande pourquoi un « *compatriote* » n'a pas encore présidé au destin de la République française. Mais patience ...

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Gilles Simeoni dans le dur du vieux cuir jacobin

Santé 8

COVID-19 : Les conséquences psychologiques de l'épidémie

Conso 13

Le code-barre : nouvelle arme du consommateur

Dossier « U Levante » 20

Purti Vechju, Bocca di l'Oru : l'État et la commune condamnés par le TA

Contact 22

École Campanari : La bulle magique

Humeur 25

Sport 26

Football : Et si on y jouait en marchant ?

LE REGARD DE Delambre

+ 0308



Les acteurs du tourisme corse montent au créneau !

Les membres qui composent la Fidiriazioni di l'uparaghji di u turisimu corsu se sont réunis la semaine dernière afin de défendre un secteur qu'ils jugent particulièrement menacé. Portés par César Filippi, responsable d'une Fédération qui compose différents acteurs liés au tourisme (cafetiers, hôteliers, commerçants, artisans, pêcheurs, producteurs), ils ont pointé du



doigt les difficultés auxquelles ils sont confrontés, notamment la concurrence déloyale et, bien sûr, les conséquences de la crise sanitaire. Enfin, les acteurs du tourisme insulaire dénoncent également la « totale déconsidération » des institutionnels et clament qu'ils sont les solutions ne pourront venir que du terrain. La création d'une chambre régionale des métiers du tourisme est actuellement à l'étude...

Corsica Libera appelle à la mobilisation populaire

Les militants et les cadres de Corsica Libera se sont réunis le mercredi 13 janvier dernier devant les grilles de la Préfecture de Région à Ajaccio afin de dresser



le constat de l'année écoulée. Le mouvement indépendantiste a notamment mis en exergue les relations compliquées et tendues avec l'État mais également au sein de la majorité territoriale. Corsica Libera entend, désormais, changer de stratégie et appelle à une très forte mobilisation populaire sur le terrain...

Covid-19 : une faible campagne de dépistage

Du 6 au 18 janvier, la mairie d'Ajaccio proposait, en partenariat avec l'ARS, un dépistage massif des personnes sur la base du



volontariat. Les tests ont été effectués sur deux sites : le Palatinu et le gymnase Pascal Rossini. Deux sites ouverts du lundi au vendredi (16h-19h) et le week-end (10h-18h). L'objectif de ce dispositif consistait à enrayer la vague de pandémie. Dans le sillage des campagnes similaires menées

sur le continent, force est de constater que l'affluence s'est avérée particulièrement faible. On note, tout juste un peu plus de 300 personnes avec un nombre un peu plus important durant les derniers jours, sans doute en raison des nouvelles mesures prises par le gouvernement et les risques d'un troisième confinement encourus sur l'ensemble du territoire...

Bastia : rassemblement pour Félix Benedetti

Une centaine de personnes se sont rassemblés samedi dernier devant le palais de justice de Bastia pour soutenir Félix Benedetti, militant nationaliste est dans l'attente d'une décision du juge d'application des peines antiterroriste qui déterminera s'il doit ou non retourner en prison



pour effectuer le reliquat d'emprisonnement attaché à la condamnation définitive dont il a écopé en 2018. (Le juge devait se prononcer le 19 janvier dernier, après la mise en page de cette édition). Ce dernier avait refusé de se plier à un examen pour les Fijait, des dossiers utilisés dans le cadre de procédure contre le terrorisme. Toutes les mouvances politiques nationalistes ont pris part au rassemblement aux côtés d'associations et de syndicats. L'occasion pour tous de réaffirmer que « la solution politique concernant les prisonniers corses repose sur une stratégie d'union... »

De nouveaux locaux pour les Restos du coeur

Sept mois après les intempéries qui ont fortement endommagé le quartier des Salines et des Cannes à Ajaccio, l'antenne départementale des Restos du coeur, dont les locaux avaient été dévastés en juin dernier, a rouvert ses portes du côté des Padules. Suite au déménagement du collèges au Stiletto, c'est le site de l'ancien établissement que la mairie d'Ajaccio a mis à disposition les nouveaux locaux de l'association. Ainsi, les quelque 1300 familles qui bénéficient de l'aide des Restos pourront être accueillies dans de bonnes conditions. Une bonne nouvelle quand on sait que, selon les responsables, un pic d'inscription est attendu, compte tenu de la crise sanitaire, pour le mois de février. Près de 100000 repas supplémentaires sont attendus pour la fin avril...



Couvre-feu de 18 h : les contrôles dès le premier soir

Déjà mis en place dans 25 départements, le couvre-feu à 18 heures s'est étendu à tous les territoires le 16 janvier dernier. En Haute-Corse, la mesure prise par le Premier ministre pour enrayer la propagation de la Covid-19, est prise au sérieux par les forces de l'ordre qui ont débuté dès 18 heures le samedi les premiers contrôles sur tout le département. A Bastia des agents de la police nationale étaient en place aux abords de la place Saint Nicolas pour contrôler les rares véhicules en circulation pour la plupart des « personnes qui sortent du travail pour rentrer à la maison », notait un policier. Il n'y a pas eu de verbalisation ce premier jour bien que certains n'étaient pas rentrés chez eux. La police comptait faire encore un peu de pédagogie pour les retardataires qui ne savaient pas que le couvre-feu était effectif. Même si les forces de l'ordre de la Haute-Corse ont déjà réalisé 3 400 contrôles (et 100 verbalisations) depuis le 1er janvier, Mejdi Jamel, le directeur de cabinet du préfet 2B, promet que « ces opérations s'approfondissent et se poursuivent » tout au long de la durée du couvre-feu à 18 heures qui court au moins jusqu'à la fin du mois de janvier, et qui pourrait être prolongé si la situation sanitaire l'exige.



Bastia : La grande roue plie bagages

La grande roue qui a fait partie du décor des fêtes de la ville de Bastia pendant les fêtes mais sans pouvoir tourner a été enlever. Samedi 16 janvier, les gros



camions ont nacelles et camions ont emporté la roue. Une roue qui n'avait tourné que quelques heures la première matinée de son ouverture. La dégradation de la situation sanitaire n'a pas permis sa réouverture courant janvier comme la mairie l'aurait espéré.

L'arrêté préfectoral est resté ferme et les démarches de la municipalité n'y ont rien changé. En effet, les fêtes foraines ainsi que les regroupements de plus de 6 personnes sur la voie publique sont restés interdits. « Mais ce n'est qu'un au revoir » - indique la mairie de Bastia, qui promet que le manège reviendra pour les fêtes de fin d'année 2021-2022.

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Grogne des pompiers de Bastia

« *U troppu stroppia* ». Les pompiers de Bastia se sont mobilisés mercredi 13 janvier pour dénoncer « Une caserne en sous-effectif ». Les soldats du feu ont manifesté devant leur caserne, avenue de la libération, par le biais d'un barrage filtrant occasionnant un ralentissement de la circulation. Ils dénonçaient également une caserne à l'abandon et des effectifs déclassés. C'est en tout cas l'argument des contestataires : « Depuis 10 ans, la rénovation de la caserne est toujours reportée, lance Lucien Rossini, pompier, délégué syndical du STC, porte-parole de ce mouvement qui rassemble tous les effectifs. Même si en 2018, un nouveau plan était acté à hauteur de 1,2 million d'euros, il n'a jamais été réalisé. La caserne se trouve aujourd'hui dans un tel état de vétusté qu'il n'est plus rentable financièrement de la rénover totalement. » Les manifestants réclamaient une nouvelle caserne et des travaux d'urgence au sein de l'existant. Ils dénoncent aussi une carence dans les effectifs : « Il manque 10 sapeurs-pompiers professionnels sur un effectif total de 60. Nous ne pouvons accepter plus longtemps que la plus grande caserne de Haute-Corse demeure en dessous du seuil critique. » Ils demandent aussi que la caserne de Bastia redevienne une locomotive départementale : « Nous défendons près de 70 000 habitants soit 40 % de la population et nous réalisons plus de 30 % des interventions du département. Pourtant, les personnels ont d'énormes difficultés à accéder aux formations, à progresser dans leurs carrières et à assumer des responsabilités opérationnelles au niveau départemental. » À travers ce mouvement d'humeur, les services de secours souhaitent lancer un avertissement aux élus et responsables avant d'enclencher une grève.



Gilles Simeoni dans le dur du vieux cuir jacobin

Trois ans ont passé. Aucun début d'évolution institutionnelle n'est perceptible. Gilles Simeoni est dans le dur du vieux cuir jacobin.



Soirée du 13 décembre 2015, sa liste a défait celle de Paul Giacobbi. Gilles Simeoni peut désormais savourer la totale réussite de la ligne politique qu'avait initiée son père à la fin des années 1970 et dont il est le continuateur : paix, démocratie, rassemblement, posture de l'interlocuteur valable dans les rapports avec l'État avec un objectif institutionnel (avec en ligne de mire l'autonomie). Cette ligne politique a d'abord donné lieu à des résultats mitigés. En août 1982, lors de la première élection régionale organisée dans le cadre de l'octroi du Statut Defferre, la liste *Unione di u Populu Corsu* menée par Edmond Simeoni n'a obtenu que 7 sièges sur 61. Ayant dû compter avec ce résultat électoral certes encourageant mais très insuffisant et

un FLNC qui venait de rompre la trêve des attentats, et ayant estimé à juste titre que l'autonomisme ne serait ainsi pas en situation de peser vraiment sur la gestion de la Corse et les rapports avec l'Etat, Edmond Simeoni a décliné l'offre d'être associé à la majorité de gauche de Prosper Alfonsi. Dix ans plus tard, Edmond Simeoni a encore été confronté à une insuffisante percée électorale. La coalition *Corsica Nazione* dont il avait pris la tête et qui réunissait les autonomistes de l'*Unione di i u Populu Corsu*, la *Cuncolta Naziunalista* politiquement solidaires du FLNC, L'*Accolta Naziunale Corsa* proche d'autres clandestins (*Resistenza*) et *I Verdi Corsi* (écologistes) n'a pu ni accéder aux commandes de la Collectivité Territoriale qui

venait d'être mise en place dans le cadre du Statut Joxe, ni imposer une majorité de progrès. Il aura fallu plus de trois décennies pour que l'Homme d'Aleria vive enfin, avec la victoire de son fils sur Paul Giacobbi, le triomphe de sa ligne politique et puisse croire en la réalisation prochaine de la revendication autonomiste. Alors qu'il venait de remporter les élections territoriales après avoir rassemblé sur sa liste la plupart des mouvements nationalistes, Gilles Simeoni a d'ailleurs déclaré lors de son premier discours à l'Assemblée de Corse en qualité de président du Conseil exécutif (17 décembre 2015) : « *Le peuple corse existe, il va construire son destin dans la paix et la démocratie (...)* *Ce cheminement politique, cette logique*

d'émancipation passent nécessairement par une relation repensée et reformulée à l'Etat (...) La Corse, territoire insulaire, bénéficiera d'un statut lui conférant un pouvoir législatif, parce que cela s'imposera de façon naturelle comme une évolution politique et institutionnelle inéluctable, y compris au plan européen. Dans ces conditions, le choix, par l'Etat, du silence, a fortiori celui de la prolongation d'un rapport de force conflictuel, tourne le dos à l'Histoire, tant sur le terrain des idées que sur celui des faits. Dans ces conditions le moment est venu d'ouvrir un dialogue serein et constructif (...) A partir d'aujourd'hui une autre histoire commence et nous allons l'écrire ensemble. » Ce discours a confirmé que la victoire du 17 décembre 2015 avait incontestablement été celle de la ligne politique qu'avait initiée Edmond Simeoni. Paix, démocratie, rassemblement, posture de l'interlocuteur valable dans les rapports avec l'État, évolution institutionnelle : rien ne manquait.

Trois ans ont passé

La mandature étant courte (décembre 2015 à décembre 2017) et la préparation de la mise en place de la Collectivité de Corse étant une lourde priorité, l'évolution institutionnelle a toutefois été mise entre parenthèses. Mais, dès avant les élections de décembre 2017 qui ont débouché sur une large victoire de sa liste (Per a Corsica) et sa reconduction à la présidence du Conseil exécutif, Gilles Simeoni a relancé la revendication institutionnelle : « Je veux une autonomie de plein droit pour la Corse » (Le Point, novembre 2017). L'ampleur de son succès (plus de 50 % des suffrages exprimés, majorité absolue) l'ont alors un peu plus convaincu de la pertinence de la ligne politique suivie par son père puis lui-même et de la nécessité de s'y tenir pour arracher l'autonomie. Il l'a d'ailleurs formulé lors du discours ayant suivi sa réélection à la présidence du Conseil exécutif (janvier 2018) : « Nous avons fait valoir que le pacte stratégique proposé à la validation des Corses par Pè a Corsica dès le premier tour de scrutin est clair. Qu'il repose sur deux piliers essentiels : la démocratie comme clé de voûte et un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice au plan institutionnel (...) Nous avons rejeté avec force l'idée d'une classe politique, et a fortiori d'une société corse, coupées en deux camps antagonistes et réaffirmé notre volonté de travailler au service

O BÀ... COMMENT FAIRE
POUR CONTINUER TON COMBAT ?



PLAQUE TOUT
ET VA MONTER UNE PAILLOTE...
TU SERAS MOINS DÉÇU...



OS
TY

de notre Ile avec tous les Corses, qu'ils soient nationalistes ou qu'ils ne le soient pas (...) Les Corses nous ont également donné mandat pour engager le dialogue avec l'Etat (...) Nous sommes des interlocuteurs raisonnables, pondérés, dont la légitimité démocratique et politique est forte et incontestable (...) Nous souhaitons, au plan institutionnel, coconstruire avec l'ensemble des forces vives insulaires et l'Etat un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice. » Trois ans ont passé. Aucun début d'évolution institutionnelle n'est perceptible. Gilles Simeoni est dans le dur du vieux cuir jacobin. Pour expliquer cette situation, il faut bien entendu prendre en considération la révélation que le candidat Emmanuel Macron qui promettait une « pacte girondin » à l'ensemble du pays, est devenu un président de la République jacobin qui recourt volontiers au conseil de Jean-Pierre Chevènement. On peut aussi supposer que des maladresses dans les rapports avec la ministre Jaqueline Gouraud et des représentants de l'Etat ont pu contribuer à la survenance de rapports

plus conflictuels que constructifs entre Paris et le Président du Conseil exécutif. Mais il convient aussi de souligner que Gilles Simeoni a égratigné sa ligne politique plus que trentenaire et oublié une réalité majeure : durant les décennies passées, seule la mobilisation militante et populaire a permis de contraindre l'Etat au dialogue. En effet, la concurrence entre les composantes de Per a Corsica voulue par Femu a Corsica à l'occasion des élections municipales qui ont affaibli le camp nationaliste ainsi qu'une parole et une action limitées à celles des élus avec pour corollaire l'abandon de la lutte de masse et la mise sur la touche de nombre de militants de terrain au profit de convertis ou de disciples de la 25ème heure, permettent désormais à l'Etat de pratiquer au mieux la politique du « Cause toujours, tu m'intéresses », au pire celle du bâton.

• Pierre Corsi

COVID-19 : Les conséquences psychologiques de l'épidémie

Contrairement aux idées reçues, les répercussions psychologiques du virus ne touchent pas uniquement les plus faibles. La deuxième vague de l'épidémie et le reconfinement ont mis en lumière de nouvelles catégories d'individus psychologiquement atteints.



Les angoisses n'épargnent personne. Et le second confinement l'a bien démontré. « Nous avons été sollicités par des individus lambdas, qui n'ont jamais eu de problèmes de leur vie et qui ont eux-même été très surpris des effets que la crise a sur eux. Ils sont d'ailleurs plus exigeants que nos patients habituels car la réalité des problèmes psychiques et des prises en charge leur est totalement inconnu », décrypte Marie Hélène Cattino, médecin psychiatre au centre hospitalier de Casteluciu à Ajaccio.

Ces répercussions se traduisent sous différentes formes, plus ou moins importantes. « En

général, ce sont des grosses crises d'angoisse, des troubles du sommeil, voire des aspects plus traumatiques qui peuvent éveiller de la paranoïa. » Les problèmes financiers sont également une source d'angoisse très présente. « La problématique économique qui touche de nombreuses personnes est également non négligeable. Certains sont aux abois, sans rentrées d'argent. »

L'angoisse d'un futur incertain

Pour les jeunes, la période est également difficile à vivre. « Avoir 20 ans en ce moment est très compliqué », concède la psychiatre. Évidemment, cette incertitude grandissante

à propos de l'avenir ne touche pas exclusivement les jeunes. « L'angoisse liée au fait qu'on ne sait pas quand est ce qu'on va s'en sortir touche l'ensemble de la population. On se dit que rien ne sera plus comme avant. L'absence de réconfort familial causée par l'interdiction des rassemblements a un gros impact sur le mental, notamment pour les personnes âgées qui sont en très grande souffrance. »

Si les atteintes psychologiques sont plus denses que lors de la première vague, c'est que la situation sociale s'est elle aussi transformée. « Lors du premier confinement,

nous avons tous peur et nous nous sentions tous au même niveau. Il y avait une forme de solidarité. Dorénavant, les gens sont plus frileux, il n'y a plus personne au balcon et des raccourcis sont faits. Les soignants sont presque responsables de la situation, du confinement, du couvre-feu. Ça a cassé cette belle solidarité et ce sentiment d'être unis contre un ennemi invisible mais unique. »

« cette situation d'urgence, de par sa durée, n'est plus exceptionnelle »

Le corps médical n'est évidemment pas exempté de cette atmosphère anxiogène. « On a une double, voire une triple charge de travail. Nous n'avons plus de répit. C'est un bouleversement à tous les niveaux, pour tout le monde. » Un bouleversement qui se prolonge, sans date de sortie. « La France entière est en plan blanc. C'est l'urgence qui prime, et cette situation implique le recrutement d'autres soignants pouvant être opérationnels. Cette situation d'urgence, de par sa durée, n'est plus exceptionnelle et donne lieu à un réel épuisement. » Cependant, ce débordement et cette surcharge de travail ne doivent pas laisser penser qu'une consultation n'est pas essentielle. « Si une personne a des symptômes tels que l'irritabilité, si elle ne se reconnaît plus et qu'elle s'estime incapable de faire face à tout ça : il faut consulter. »

Le mal-être des enfants et adolescents

Si la première vague de l'épidémie et le premier confinement semblent les avoir quelque peu épargné psychologiquement, les plus jeunes apparaissent désormais comme les nouvelles victimes de cette crise mondiale. « De nouvelles demandes de la part d'enfants et d'adolescents ont fait leur apparition », affirme Nathalie Nobili Pieri, pédopsychiatre au centre hospitalier de Castelucciu. « Nous avons fait face à une augmentation de prise en charge hospitalière pour des patients



adolescents qui ont décompensé. » Une recrudescence de troubles anxieux et de syndromes dépressifs aussi bien chez l'enfant que chez l'ado : « Au niveau scolaire, les enfants ont décroché et ont repris le chemin de l'école avec angoisse. Ces difficultés ont entraîné des troubles anxieux et un sentiment de dévalorisation. » Mais aussi des « tentatives de suicide » et des « scarifications » qui ont entraîné des répercussions au sein-même des familles de ces jeunes car « l'enfant est l'indicateur familial » : « Les repères ont changé. On a enlevé leurs grands-parents aux enfants, privé les ado de leurs copains, entraînant une profonde déstabilisation. »

Toutefois, il est primordial de garder espoir et de ne pas s'enfermer dans une spirale d'ondes négatives, quitte à tenter de déceler

le côté « positif » de cette crise sans précédent : « La réorganisation et la créativité dont il a fallu faire preuve ont conduit à la mise en place d'outils positifs qui vont perdurer et se développer, tels que la télé-médecine », analyse Marie-Hélène Cattino, avant de laisser entrevoir une lueur d'espoir concernant le futur de notre société : « La perte de confiance envers l'État va peut-être donner lieu à l'émergence d'actions citoyennes solidaires. Il serait bénéfique que les gens comprennent que l'aide ne doit pas seulement venir d'en haut et que nous devons tous y participer collectivement, chacun à notre échelle. »

• Laura Gatti

www.journaldelacorse.corsica

Vaccins : mieux communiquer pour instaurer la confiance

Faire dire les choses directement par une connaissance est sans doute bien plus efficace que les campagnes de communication commandées par les autorités sanitaires.

Je suis aussi irritée par le totalitarisme de certains pro-vaccins que par les propos des « *antivax* ». Bien qu'il ait semblé vouloir relativiser la portée de ses mots en ajoutant : « *Je sais que je vais énerver des gens. Mais j'espère bien, c'est le but* », j'ai été choquée par la prise de position de l'acteur François Berléand qui, sur un plateau TV people, a récemment lancé : « *Pour moi, les gens qui ne croient pas en la science sont des crétins (...)* Ce qu'il faudrait, c'est que ceux qui le chopent (la Covid-19)



de manière grave et qui ont dit "Je ne veux pas faire le vaccin", eh bien ils se soignent chez eux, tous seuls... » A mon sens, hormis s'il s'inscrit délibérément dans une démarche militante de complotisme ou de populisme, aucun individu refusant à ce jour la vaccination anti-Covid ne mérite d'être ainsi invectivé. En effet, l'inquiétude et la peur face à l'inconnu sont inhérentes à l'être humain quel que soit son sexe, ses origines, son niveau d'instruction ou sa place dans la société. Or les différents

vaccins anti-Covid étant très récents et de ce fait des effets secondaires non encore identifiés pouvant se manifester, j'estime que celles ou ceux qui, de bonne foi, craignent ou refusent la vaccination doivent être respectés. D'autant que la crainte et la réticences découlent souvent d'une manque de lisibilité ou de pédagogie dans la communication de l'Etat ou d'autres autorités sanitaires.

Une vieille méfiance

Tout ceci me conduit à adhérer à ce qu'a écrit Kristell Guével-Delarue, une praticienne étant l'auteure de « *L'Hésitation vaccinale. Les mots pour expliquer* » (juin 2020, Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique). Cette dernière met d'abord en exergue que la méfiance à l'encontre du vaccin est indissociable de l'histoire de cette thérapie. En effet, après l'invention du vaccin au XIXe siècle, il a été difficile de faire admettre à la population qu'il était salutaire d'inoculer un microbe sous forme atténuée à une personne en bonne santé afin de la préserver de la maladie. Kristell Guével-Delarue mentionne aussi que les scandales sanitaires (sang contaminé, Médiator...) ont favorisé la défiance à l'encontre de l'industrie pharmaceutique et des politiques de santé publique. Kristell Guével-Delarue pointe par ailleurs du doigt des affirmations telles que celles ayant entaché la vaccination contre l'hépatite B, expliquant que si ce vaccin a été accusé de provoquer des cas de sclérose en plaques, aucune étude n'a démontré l'existence d'un lien de cause à effet. Enfin, évoquant les accusations prêtant aux sels d'aluminium

présents dans les vaccins de déclencher des cas de myofasciite à macrophages (lésions musculaires infiltrées par des macrophages), Kristell Guével-Delarue précise qu'aucune étude ne l'a pour l'heure prouvé

Jouer la pédagogie et transparence

Tout cela conduit Kristell Guével-Delarue à s'opposer à toute stigmatisation des publics craintifs ou honnêtement hostiles à la vaccination, et à plaider pour une meilleure communication et une formation des professionnels de santé afin d'instaurer la confiance. En conséquence, elle préconise la pédagogie et l'appel à l'intelligence afin de créer les conditions d'une prise de décision individuelle fondée sur une évaluation lucide du bénéfice et du risque. Elle se prononce aussi pour une communication de proximité assurée par des professionnels de santé de terrain car faire dire les choses directement par une connaissance lui semble être bien plus efficace que les campagnes de communication commandées par les autorités sanitaires. Enfin, elle recommande d'en finir avec les messages péremptoirs du genre : « *On sait ce qui est bon pour vous, croyez-nous sur parole* » et suggère de les remplacer par des invitations à la réflexion telles que : « *Une personne âgée prend-t-elle plus de risque à déclarer une forme sévère de la Covid qu'à se faire injecter un vaccin pour lequel aucun effet indésirable grave n'a à ce jour été remonté ?* » Et d'ajouter : « *Le vaccin, c'est comme la ceinture de sécurité : oui, il y a un risque que vous restiez coincé par la ceinture en cas d'accident. Mais, statistiquement, il y a bien plus de chances qu'elle vous sauve la vie.* »

Un entêtement désastreux

Le président Macron a répondu au président Simeoni et lui a fait savoir que les demandes faites pour satisfaire le plan de relance concocté par la majorité nationaliste et avalisé par le chœur de l'assemblée régionale, étaient refusées. Pour l'exécutif corse, la question posée est comment rebondir pour ne pas en rajouter à un bilan qui, au fil des mois, devient franchement calamiteux.

À quoi s'attendaient-il ?

Parfois, l'attitude des politiques est déconcertante pour ne pas dire puérile. Très franchement, à quoi s'attendaient les élus nationalistes et au-delà les élus corses ? Cela fait des années qu'ils se sont lancés dans une guéguerre totalement improductive avec l'État français et ses représentants tout en demandant toujours plus de subventions. Leur seule arme a été un victimisme qui visiblement ne mobilise pas les foules. Pavloviens en diable, ils ont cherché à apitoyer



un peuple qui constate leur incapacité à obtenir des résultats. Depuis des mois, ils répandent l'idée que le nouveau préfet serait totalement sourd à leurs demandes, mais ils oublient de le consulter pour leur plan de relance. Et même s'ils ont parfois raison, ils ont tous simplement oublié le proverbe : « *A raghjoni hè toia ma a capra hè meia* ». Or leur mission et leur devenir tiennent à leurs capacités à engranger des résultats. Cela a été dit mille et une fois... en vain. Le président Macron refuse le plan de relance en donnant des chiffres précis : 1 ; 6 milliards d'aides de l'État apporté aux entreprises corses dans le cadre de la crise sanitaire ce qui, aux dires du

président, représenterait 455 millions d'euros qui « *excèdent les montants mobilisés au plan national par l'État dans les autres régions de France* », excédent contesté par Gilles Simeoni sans plus de précisions puisqu'il affirme ne pas identifier une telle somme. Le président Macron note par ailleurs une évolution positive du tissu économique insulaire ce qui, pour le coup, représente une vision erronée de la réalité du terrain qui donne plutôt le sentiment d'un désastre. Toutefois, si les partenaires sociaux corses contestent à juste titre l'évaluation étatique, la plupart remettent en cause la méthode ou plutôt la non-méthode de la majorité nationaliste qui exige tout en refusant la concertation avec les représentants de l'État. Mais à quoi s'attendaient-ils en retour ?

Se retrouver autour d'une table

Il faut le dire très franchement : la majorité semble totalement ignorer ce qu'est un rapport de force. Qu'elle demande plus que ce dont la Corse a besoin est de bonne guerre. Mais qu'elle ne comprenne pas qu'il faut y mettre les formes tient de la bêtise et d'une bêtise récidivante. Jean Dominici, le président de la CCI, incite à la négociation, percevant dans la lettre du président Macron, tout sauf une fin de non-recevoir. Tout en ne partageant pas le constat macronien (qui est il est vrai totalement surréaliste) il invite les élus corses à se retrouver autour d'une table avec le préfet dûment mandaté par l'État pour revoir la copie. Jean-Noël Marcellesi, président du Cercle des Grandes Maisons Corses est plus sévère. Rappelant son refus de participer à l'élaboration du plan de relance, il met en cause son sérieux

et précise : « *En noyant le poisson tourisme dans un plan hétéroclite, l'Exécutif cherchait manifestement à escamoter l'indigence de sa politique du tourisme et des transports* ». Il met également en cause l'unanimité du vote favorable à ce plan de relance. Bertrand Dipéri, vice-président de la CPME, tout en contestant radicalement le constat économique du président de la République estime qu'il convient désormais d'échanger « *pour identifier ce qui n'est pas acceptable et ce qui peut être retenu* ».

Un unanimité de façade

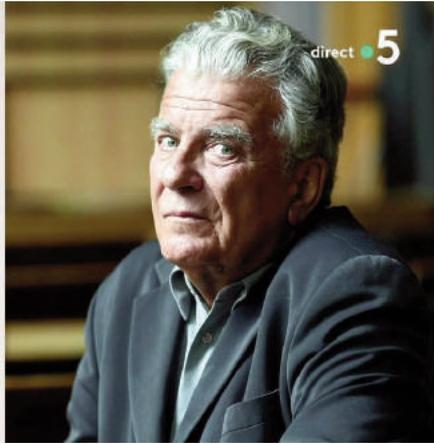
Que s'est-il donc passé pour aboutir à un tel naufrage ? En premier lieu, la pulitichedda en vue des régionales a prévalu sur l'efficacité et l'orgueil de clochers sur la raison. Les vieux clans avaient compris que si on désire s'attirer les bonnes grâces de l'État mieux vaut ne pas s'en faire un ennemi. Notre majorité en est encore à ses vagissements et exige comme un dû le beurre et l'argent du beurre. Les représentants de l'État se sont chargés de lui administrer une fessée. Par ailleurs, lors de ce vote unanime du 27 novembre, aucun élu n'a voulu être accusé de ne pas en demander assez. Le résultat est tout simplement désastreux pour une opposition en débandade qui n'a pas su ou pas pu jouer son rôle démocratique d'opposant constructif. Aujourd'hui, par la faute d'élus incapables de mesurer la distance entre le local et le général, la Corse n'a jamais été autant sous la coupe de l'État. Sacré résultat pour une majorité dont la mission était l'autonomie.

• GXC

journaldelacorse@orange.fr

Les nouveaux aristocrates

L'affaire Olivier Duhamel, cet illustre professeur de droit, accusé d'avoir violé l'un de ses beaux-fils alors que ce dernier n'avait que treize ans, révèle, au-delà du cas de pédophilie incestueuse, le caractère ambigu de l'après-mai 1968, trop souvent qualifié d'évènement révolutionnaire alors qu'il signifiait la prise de pouvoir par une nouvelle bourgeoisie libérale devenue une aristocratie républicaine de gauche et de droite. C'est l'histoire d'un inceste politique.



Un petit marquis intouchable

Olivier Duhamel est un violeur d'enfants comme hélas, il en existe des millions à travers le monde, un être immature qui s'en prend à des êtres en devenir. Mais Olivier Duhamel est plus que ça : ce brillant professeur de droit constitutionnel est l'une des incarnations de la génération du baby-boom qui, après mai 1968, a défait les vieilles baronnies gaullistes, radicales et communistes pour capter le pouvoir réel : celui de la culture, de l'intellectualisme et, ce faisant, établir des réseaux de relations avec ceux de l'argent. De Gaulle avait créé l'ENA pour « démocratiser » la haute fonction publique. L'ENA (d'où sortent une immense majorité de nos préfets) est devenue un des rouages essentiels de l'État et une traverse formidable pour le « pantouflage », ce va-et-vient indécent entre le privé et le public, le politique et l'économique (il n'y a qu'à voir le parcours de notre président). C'est ainsi que la fameuse révolution de mai 1968, loin d'aboutir à un renversement social, a ouvert grandes les portes d'un libéralisme qui avait

pris son essor aux USA après la Seconde Guerre mondiale. Les peuples, tous les peuples, portent en eux un génome qui les amènent à irrémédiablement recréer les mêmes mécanismes de gestion, d'expansion et de survie. La Russie recherche inlassablement au-delà de ses frontières un empire tour à tour détruit puis reconstruit. La Chine également. La France, elle, renaît de ses cendres en réincarnant son aristocratie. Et l'affaire Duhamel démontre le poids de cette couche sociale qui rappelle l'ancien conflit entre les Bourbons et les Orléans. Nul ne connaît réellement le mystère de l'ascendant d'un individu sur ses contemporains. Vraisemblablement de l'audace ajoutée à de l'arrogance... Une présence, peut-être et aussi une bonne dose de cynisme. Sans oublier une bonne naissance. La pédophilie de Duhamel était, semble-t-il, connue par des centaines de personnes. Le monde mitterrandien était déjà gangrené par ce mal. Et ce petit monde se tenait par la barbichette. Mais n'est-ce pas là le signe indéniable d'une putréfaction

qui, à l'instar de celle qui touche le poisson, commence par la tête. Le président lui-même, son ministre de la justice, celui de la Culture, partageait de pareils goûts pour la toute jeunesse. Alors pourquoi se gêner ? Et c'est cette génération bénite, celle qui a profité des Trente glorieuses, qui a dirigé la France en squattant tous les postes de direction.

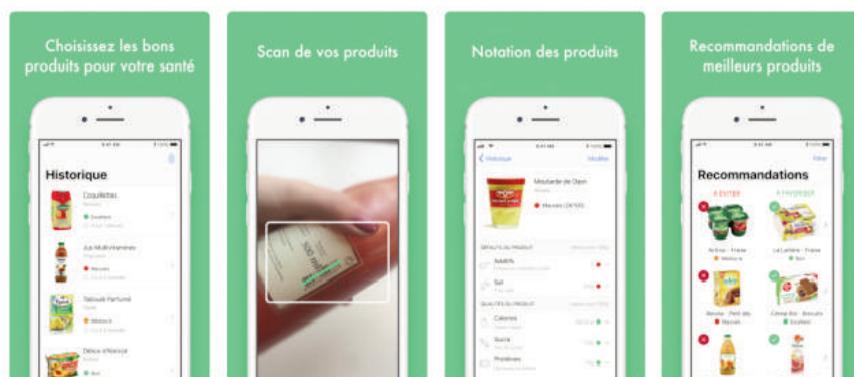
L'omertà dirigeante

Est-ce à dire que tous nos dirigeants partagent ce désir brûlant pour la consommation des tout jeunes ? Certainement pas. Mais il faut avouer que le silence qui a protégé Olivier Duhamel durant près de vingt ans est accablant. Cette loi du silence n'a pour explication que la lâcheté de ceux qui savaient, mais aussi leur complicité sociale. Mieux vaut se taire pour ne pas bousculer un ordre établi. Et tant pis pour les petites victimes. En cela, l'entourage d'Olivier Duhamel n'est guère différent de ces notables bourguignons qui se turent face au tueur en série Émile Louis, ou de ces bourgeois toulousains qui couvrirent des affaires de viol parce que les coupables appartenaient à leur classe sociale. Paradoxalement, les sociétés progressent souvent grâce à de petits faits, de ceux qu'on désigne comme divers et qui, en fait, dévoilent mieux que cent discours des pans entiers de nos zones d'ombre. Il y a fort à parier que le livre de Camille Kouchner ouvrera mieux contre la pédophilie que la commission ad hoc dont la présidente n'était autre qu'Elizabeth Guigou, une des proches d'Olivier Duhamel. Tous ces grands bourgeois, confits dans leurs certitudes et leurs impunités, ne devraient pourtant pas oublier que si la France recrée inlassablement ses aristocraties, il a aussi pour habitude de les détruire.

• GXC

Le code-barre : nouvelle arme du consommateur

Les nouvelles technologies nous veulent du bien. Grâce à son smartphone et à des applications bien inspirées, il est désormais possible de connaître tous les secrets de chacun des produits qui nous entourent, de l'alimentation aux cosmétiques en passant par le textile grâce à leurs codes-barres. Une nouvelle manière de contrôler ses achats, pour reprendre le pouvoir ?

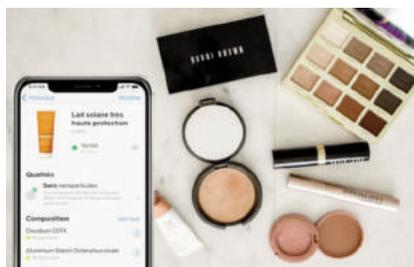


De la transparence : c'est ce que veulent tous les consommateurs. Savoir ce qui se cache derrière les étiquettes est devenu l'un des enjeux les plus importants de ces derniers mois. Alimentation, cosmétiques, prêt-à-porter et même médecine sont les domaines passés au crible par des applications bien renseignées sur la plupart des produits de notre quotidien.

Yuka a explosé tous les compteurs dans la recherche du mieux-manger, une idée toute simple et pourtant révolutionnaire. Benoit en a eu marre de ne rien comprendre aux ingrédients contenus dans ses aliments préférés. Il parle de sa volonté de pouvoir scanner ses achats à deux de ses amis, François et Julie. Emballés, ils créent la première version de l'application, participent à un concours de start-ups en 2016, le remportent. En 2021, Yuka compte plus de 20 millions d'utilisateurs et passe le cap en ce mois de janvier de lancer son propre système de notation. Facile, pratique, Yuka permet donc de scanner les codes-barres alimentaires et cosmétiques afin d'en connaître les secrets et découvrir les

bienfaits ou méfaits des composés. En cas de mauvaise note, l'application suggère des produits similaires aux qualités bien plus positives.

Dans l'univers du soin et de la beauté, l'application INCI Beauty fonctionne avec le scan des codes-barres également mais aussi à travers le nom ou la marque. Le plus : la possibilité d'ajouter des commentaires afin de guider la communauté à connaître les effets d'un soin sur la peau par exemple. Aussi, INCI est relié aux sites de e-commerce, ce qui permet de consulter les prix de vente



et comparer les propositions pour trouver la moins chère.

Autre type d'analyse, celle de la plateforme Clear Fashion, dans un tout autre registre, celui du respect des hommes et de l'environnement. L'application permettait déjà de découvrir l'action des maisons avec des recherches par mots-clés, près de 100 marques décryptées par



catégories (environnement, animaux, humains, santé). Ces jours-ci, il sera possible de scanner les codes-barres des vêtements pour en savoir plus. Une initiative qui a déjà séduit près de 15 marques, mais pas encore les géants de la fast fashion. Darjeeling, Passionata, Chantal Thomass, Chantelle ou Sessùn... Toutes ces griffes ont fourni des informations sur leurs collections, plus de 30000 vêtements analysés et des résultats accessibles au plus grand nombre.

Enfin, un dernier nom émerge, celui de Synapse, le Yuka du médicament. Synapse serait une aide aux professionnels, mais aussi accessible aux particuliers afin d'éviter les interactions nocives. Une application bordelaise à l'avenir très prometteur...

• J.S.

Patrice Duhamel et Jacques Santamaria

La République abimée : dix affaires qui ont ébranlé la France (Editions Pocket)

Quel rapport voyez-vous entre l'enlèvement, en octobre 1965, de Medhi Ben Barka, leader de l'opposition marocaine et la lourde condamnation, en juin 2020, des époux François et Pénélope Fillon pour détournement de fonds, en passant par le cadeau empoisonné des diamants offerts au Président Giscard d'Estaing par l'empereur centrafricain Bokassa ? Très différentes, ces trois affaires ont cependant un dénominateur commun : le pouvoir et l'argent. Parmi toutes ces affaires dix ont retenu l'attention du journaliste Patrice Duhamel et du cinéaste Jacques Santamaria. Dans leur dernier ouvrage intitulé *La République abimée*, dix affaires qui ont ébranlé la France, ils livrent le fruit de leur enquête. Un travail rigoureux, précis, passionnant !

Dans votre ouvrage paru récemment aux éditions Pocket « La République abimée » que vous co-signez avec Patrice Duhamel, vous évoquez dix affaires ou scandales qui ont fait vaciller l'Etat de 1965 à nos jours. Le premier de ces scandales, qui retient votre attention, est l'affaire Ben Barka, le principal opposant au souverain marocain Hassan II. Ce scandale, affirmez-vous, a été une tentative de déstabilisation visant le Général de Gaulle. Quels en étaient, selon vous, les commanditaires, quelles étaient leurs motivations ?

L'enlèvement de Ben Barka en plein Paris par des policiers français obéissant aux ordres d'officines barbouzardes a eu lieu cinq semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle de 1965, et cinq jours avant que le général de Gaulle annonce sa candidature. Difficile de croire à un simple hasard du calendrier ! Ce qu'il y a de particulier dans l'affaire Ben Barka, c'est ce complot à étages monté par un homme intelligent et ambitieux, le colonel Oufkir, ministre de l'Intérieur du Maroc. En commanditant l'élimination d'un opposant au régime du Maroc en territoire français grâce à une nébuleuse d'affidés de tous horizons, il visait, à terme, la prise du pouvoir à Rabat avec le renversement d'Hassan II. Mais il y avait aussi, même s'il n'est pas prouvé que c'était sa volonté personnelle, la déstabilisation voire la chute de De Gaulle. Rappelons combien la politique du Général gênait les Américains à cette époque, et souvenons-nous que la France quittera l'OTAN quelques mois plus tard. D'autres avaient d'autres intérêts à en finir avec de Gaulle : les éléments venus de l'OAS qui existaient alors dans la police et le renseignement français, lesquels ont joué un rôle de premier plan dans cette affaire.

Parmi ces dix affaires que vous décortiquez avec minutie, quelle est celle qui vous a le plus marqué ?

Il y a une affaire qui m'a particulièrement intéressé parce qu'elle ne repose que sur l'humain. C'est le suicide de François de Grossouvre à l'Elysée en 1994. Ce proche conseiller de François Mitterrand n'a pas accepté la disgrâce dans laquelle il était tombé à la suite d'affaires financières qu'il aurait menées plus ou moins légalement. En se donnant la mort à l'Elysée, il savait qu'il déclencherait sinon une affaire du moins un scandale d'Etat. Nous sommes là dans un huis-clos, une tragédie intime qui se joue à quelques personnes, dont le président de la République, que Grossouvre veut accuser par son geste fatal.

Le Journal de la Corse : Certaines de ces affaires qui ont fait « la une » sous la Vème République n'ont pas encore livré tous leurs secrets telle l'affaire Boulin, le ministre du Travail du gouvernement Raymond barre qui aurait mis fins à ses jours le 29 octobre 1979. Une thèse remise en cause cette année. La mort de Robert Boulin reste une des plus mystérieuses de la Vème République, écrivez-vous, pour quelles raisons ?

Il faut rappeler que l'affaire Boulin, qui s'est déroulée en 1979, fait l'objet, aujourd'hui encore, d'un traitement par la justice. Deux juges ont été nommés en 2015 pour travailler à nouveau sur ce dossier, et tout dernièrement, en novembre 2020, on a appris que le collège d'experts médicaux nommé par ces juges avait établi que les constatations initiales étaient insuffisantes pour conclure, comme cela avait été fait, à une mort par noyade. Il semblerait donc que la thèse du suicide, à laquelle certains s'accrochent toujours, soit de plus en plus contestée. Cela dit,

Patrice Duhamel
Jacques Santamaria

LA RÉPUBLIQUE ABÎMÉE



Dix affaires
qui ont ébranlé la France

L'affaire dure depuis maintenant quarante ans, et ceux qui pouvaient savoir quelque chose ont pour la plupart disparu. Quels secrets cache la mort de Robert Boulin? Le saura-t-on jamais?

Venons-en à l'affaire Fillon. Jamais sous la Vème République une affaire politico financière n'avait provoqué de tels dégâts électoraux, entraînant, pour la première fois, constatez-vous, l'élimination de la droite au deuxième tour de l'élection présidentielle. Rappelons que l'ancien premier ministre de Nicolas Sarkozy, qui était le grand favori de la droite et du centre à ses élections d'avril 2017, a été lourdement condamné, en premières instances, avec son épouse Pénélope, pour détournement de fonds et abus de biens sociaux. Peut-on considérer le feuilleton médiatico-politique, soulevé par cette affaire, comme définitivement clos alors que certains remettent en cause l'indépendance de la justice ?

L'affaire Fillon se caractérise par un phénomène assez nouveau dans le fonctionnement de la justice. C'est la célérité avec laquelle le Parquet s'est saisi du cas de François Fillon, à un moment là encore tout sauf anodin : la confirmation que François Fillon serait le

candidat de la droite le mieux placé pour remporter l'élection présidentielle de 2017. Sans revenir sur ce que Fillon a pu commettre de répréhensible, ni sur les règlements de compte à l'intérieur de sa famille politique, on peut effectivement s'interroger sur l'origine de cette rapidité d'intervention de la justice

Autre affaire, plus sordide, visant l'ancien maire de Toulouse, Dominique Baudis. Ce dernier, au printemps 2003, est accusé d'avoir participé à des soirées sado masochistes avec viols et tortures. Cette accusation a déclenché une campagne de diffamation relayée par certains médias au mépris de toute règle déontologique et de toute éthique. A la lumière de cette affaire odieuse dont Dominique Baudis a été totalement innocenté, peut-on dire que l'on a tiré, aujourd'hui, tous les enseignements de ce désastre judiciaire et médiatique ?

Dominique Baudis, homme d'une droiture exemplaire, d'une probité sans faille, a été la victime de ce qui est, à nos yeux, la plus immonde machination qu'on ait connue depuis les débuts de la Ve République pour abattre moralement un homme. Ce qui caractérise cette affaire ignoble, c'est effectivement, au mépris de toute déontologie, le rôle de procureur de l'ombre qu'ont joué certains médias, et parmi eux certains qui ne manquent jamais une occasion de donner des leçons de morale. Dominique Baudis n'est plus de ce monde, et on ne m'empêchera pas de penser que la maladie qui l'a emporté trouve son origine dans cette affaire qui l'a détruit. Le choc aura-t-il été suffisant pour que semblable chose ne se reproduise pas? La nature humaine est ce qu'elle est. Ne rêvons pas.

Vous soulignez, à quel point, toutes ces affaires entament profondément la confiance des Français vis-à-vis de la politique et surtout de ceux qui nous gouvernent. « Tous pourris » c'est le slogan des extrémistes bien décidés de tourner cet état de fait à leur avantage face à des électeurs déboussolés. Un vrai poison pour notre démocratie à l'heure où -écrivez-vous- les réseaux sociaux accusent et diffament jusqu'au délire mais que faire ?

Jacques Santamaria : A la fin du livre, nous notons en conclusion que toutes les affaires dont nous parlons – sauf l'affaire Fillon – ont eu lieu à une époque où n'existait pas la dictature des réseaux sociaux et où la technologie n'avait pas été détournée à des fins criminelles. Ce qu'on appelle « affaires » existera toujours, mais celles-ci seront conduites par d'autres moyens, lesquels permettront, permettent déjà, des actions de destruction d'une autre ampleur, à l'échelle des états et des continents. Nous disons que le cybercrime ne voit pas petit et posons la question de savoir comment les démocraties sauront résister.

• Entretien réalisé par Jean-Claude de Thandt

« Chez Patrick » la ferme du Bonheur

La Corse est avant tout rurale c'est ce qui fait son attrait. A deux pas de Bastia, dans les champs périphériques de Biguglia près de l'hippodrome, le bonheur est vraiment dans le pré. Levés à 6 h et jusqu'à 20 h et plus, Patrick et Line propriétaires de l'exploitation « La Ferme chez Dondon » environ 12 ha accueillent chaleureusement tous les amoureux de la nature. On y trouve des poules, une ânesse, des chiens, des chats et surtout des chèvres qui se délectent à la vue d'un sapin



« c'est un chien ». Il est adorable avec sa belle robe chamoisée et se laisse caresser. Les poules aussi sont bien dodues et calmes on sent tout de suite les animaux qui ne sont pas stressés et bien traités dans cet environnement. La fin de l'année 2020 a fait un « buzz ». Comme la ferme de Patrick est en plaine et loin des sapins, à la fin de l'année passée il a lancé une idée sur les réseaux sociaux : « proposer aux personnes possédant un sapin naturel sans fausse neige et voulant s'en débarrasser de l'apporter à la ferme ». Résultat, près d'une trentaine d'appels avec deux fermiers plus que surpris. Excellente initiative que cette collecte et recyclage de sapins. Les employés communaux ont dû apprécier de trouver moins de sapins au coin des rues. En prime, des visiteurs ravis de leur rencontre avec les animaux et les responsables. Les gens sont venus en famille avec leurs enfants assister au spectacle des biquettes en train de brouter les sapins. Il est vrai qu'une chèvre ça mange tout, la preuve. Mais l'intérêt c'est que cela leur fait du bien. Bon ! à la fin de l'année lorsque vos sapins auront vécu vous savez où il faut aller, à la Ferme Chez Dondon. Mais essayez de vous y rendre avant vous ne perdrez pas au change. Tous deux essaient de fournir des produits naturels et de qualité avec toute leur passion pour leur métier. Ils reçoivent même à l'improviste tant ils sont aimables, mais par précaution il vaut toujours mieux leur téléphoner avant de passer les voir parce qu'ils sont « surbookés ».

• Danielle Campinchi



et 1 bouc. Patrick et Line sont des passionnés de la nature et des animaux. Ces petites chevrettes alpines sont d'excellentes laitières et sont leur joie. Elles produisent du bon lait matin et soir et ce durant neuf mois. Les vacances, il ne faut pas y compter et ils n'y pensent pas, même quand les chèvres sont en gestation durant trois mois, il y a les autres animaux. Patrick fabrique 15 fromages par jour. Le petit lait sert à faire la brousse de chèvre, un délice ! Le lait est vendu également en bouteille aux particuliers et sert surtout à fabriquer le fromage. Un fromage d'exception, très doux. On trouve du fromage frais, affiné, des bûches, des cottins et parfois de la ricotta au goût plus prononcé que la brousse. Comme il est toujours plein d'idées, Patrick envisage de produire des fromages aux herbes, au poivre, raisins etc. Ils vendent les œufs frais de leurs poules qui sont plus souvent en liberté que dans le poulailler. Aucun animal agressif, les petites chèvres sont très douces et même le jeune bouc, comme le dit Patrick

Alors, soyons clairs Patrick ne leur donne pas des sapins à manger pour les nourrir, loin de là, elles ont ce qu'il faut dans les champs et le soir, quand elles rentrent de leur promenade on leur donne du foin. Non, d'après le vétérinaire le sapin est une excellente purge et comme ces petites chèvres sont en gestation actuellement ça leur fera le plus grand bien puisqu'elles mettront bas en février. L'exploitation a été créée en 2014 avec 22 chèvres et 2 boucs. En 2020 ils ont 35 chèvres

« La Ferme chez Dondon »

0618054749

Facebook : lafermechezdondon

Purti Vechju, Bocca di l'Oru

L'État et la commune condamnés par le TA

L'État et la commune de Purti Vechju condamnés à dédommager un acheteur pour avoir délivré un certificat d'urbanisme positif alors que c'était contraire à la loi Littoral (L 121-8 du code de l'urbanisme). Le jugement*



▲ Photo 1 : Localisation de la parcelle du lotissement Le Parc des Îles

En 2017, M. et Mme D. ont fait l'acquisition du lot n° 10 du lotissement dénommé « Le Parc des Îles » au lieu-dit « Bocca del Oro » à Porto-Vecchio, lotissement qui avait été autorisé par un permis d'aménager en 2011. M. D. avait préalablement sollicité et obtenu un certificat d'urbanisme positif pour la construction d'une villa. (Cf. Photo 1)

Malheureusement pour les époux D., alors que les propriétaires d'autres lots de ce lotissement avaient bénéficié antérieurement de permis de construire puisque le préfet avait, par lettre du 1er septembre 2014, enjoint la commune d'y délivrer des permis, la position des services de l'État a changé et M. et Mme D. se sont, à 2 reprises, heurtés à un refus de PC opposé à la suite d'un avis conforme défavorable de l'État (article L. 121-8). M. et Mme D. ont alors demandé au tribunal de condamner la commune à leur verser une indemnité de 749 465,74 € en réparation des conséquences dommageables de l'illégalité du certificat d'urbanisme délivré le 01/09/2017.

En la matière, le fait d'avoir délivré un certificat d'urbanisme positif illégal constitue une faute de nature à engager la responsabilité de la collectivité au nom de laquelle il a été délivré. La commune est donc fautive. (Cf. Photo 2)

Mais elle n'est pas la seule et l'a fait savoir !

La commune étant soumise au RNU, aucun PC ne pouvait être délivré sans « l'avis conforme » de l'État. Et celui-ci a validé à plusieurs reprises des demandes de permis de construire présentées dans le lotissement, conformément à la « doctrine » des services de l'État qui était, depuis plusieurs années, de ne pas remettre en cause la constructibilité des lots de ce lotissement, position qui avait été expressément portée à la connaissance de la commune par une lettre qui lui a été adressée par le Préfet le 01/09/2014.

En effet, la position des services de l'État a constamment été, depuis l'année 2012 et

jusqu'au mois de mars 2017, de ne pas remettre en cause la constructibilité des lots de certains lotissements qui avaient fait l'objet d'autorisations antérieurement à l'annulation du plan local d'urbanisme de Porto-Vecchio.

Une telle prise de position, qui repose sur une appréciation erronée de la portée des dispositions de l'article L. 121-8 du code de l'urbanisme telles que précisées par le PADDUC, constitue une faute de nature à engager la RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT.

Les juges du Tribunal administratif de Bastia ont donc condamné

- la commune de Purti Vechju à payer, d'une part, à M. et Mme D. une indemnité d'un montant de 501 390,50 €, d'autre part, à M. et Mme D. une indemnité d'un montant de 9 301,33 €, avec intérêts de droit à compter du 05/12/2018 et capitalisation desdits intérêts à compter du 05/10/2019 ;

- l'État à garantir la commune de Purti Vechju à concurrence de 50 % des condamnations proposées.

Pourquoi ce jugement est-il très intéressant ?

La volonté de l'État de ne pas appliquer la loi Littoral en Corse est démontrée.

Le jugement nous apprend que le Préfet Mirmand a, en 2014, par écrit, pris position pour une constructibilité illégale. Et que cette non-application de la loi Littoral était déjà en vigueur en 2011 (date de l'approbation du permis d'aménager illégal) et qu'elle a perduré jusqu'en 2018. Sans oublier que le PLU de Porto Vecchio avait été entièrement annulé en mai 2011 (mais pas suite à un recours de

l'État !) et que le lotissement « *Le Parc des Îles* » a été autorisé sur un zonage AUL jugé illégal par le TA, la CAA et le Conseil d'État... !. (Cf. Photo 3)

Hélas, entre le premier jugement du Tribunal administratif de Bastia en mai 2011 et aujourd'hui, de très nombreux permis de construire ont été accordés par la commune avec l'aval de l'État sur de nombreux zonages inconstructibles. Des faits qui démontrent un mépris total des décisions de justice par la commune et l'État, deux autorités en charge pourtant de leur application...

Il peut coûter très cher à une commune et à l'État de délivrer des permis de construire ou de lotir, ou des certificats d'urbanisme illégaux, puisque les propriétaires qui ont obtenu une autorisation d'urbanisme jugée ensuite illégale peuvent se retourner contre la commune dont les finances seraient, selon l'importance du budget, gravement lésées par une condamnation.

La prise en charge d'une telle dépense pour certaines collectivités serait, selon la faiblesse de leurs budgets, susceptible de leur causer de graves problèmes financiers, voire de les amener à perdre leur autonomie de décision budgétaire en relevant de la Chambre régionale des comptes qui serait chargée de régler leur budget pour rétablir l'équilibre entre recettes et dépenses.

Cette décision du TA de Bastia confirme des jurisprudences constantes du Conseil d'État :

Toute décision illégale de l'administration comme des collectivités territoriales est constitutive d'une faute qui provoque la réparation intégrale du préjudice causé.

Certes, les maires, à l'origine de ces certificats provoquant la responsabilité financière de leurs communes, ne verseront pas cet argent de leur poche. Mais si d'aventure ils n'exécutaient pas les décisions du tribunal, leurs communes seraient condamnées à le faire sous astreinte et ils seraient susceptibles d'être déférés devant la cour de discipline budgétaire et financière.

• Association « *U Levante* »



▲ Photo 2 : Panneau de publicité « *Le Parc des Îles* »



▲ Photo 3 : Le zonage AUL support des parcelles du lotissement le parc des Îles

POUR TÉLÉCHARGER LE JUGEMENT 1900299
<https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/01/jugement-1900299-P°V°.pdf>

École Campanari

La bulle magique

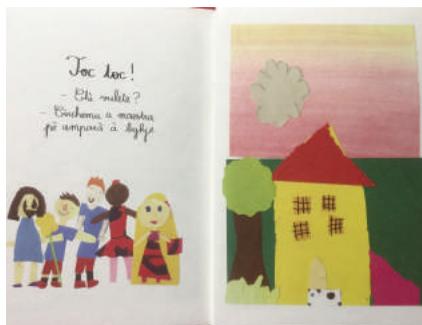
« *Per qualchi bottuli di menu* », « *L'invitation* », « *Circhendu a maestra* », « *Le petit fantôme qui a perdu son cartable* ». Des albums d'une merveilleuse créativité réalisés par des élèves de l'école Campanari de Bastia pour L'Année de la Bande dessinée 2020. Des brassées de poésie. Des gerbes de fraîcheur. Des bouquets de malice.



Albums réalisés par les élèves
les plus petits



Bd des petits



École Campanari
BD des CP

A l'initiative de ces réalisations le Centre culturel « *Una Volta* » avec le soutien actif de l'équipe enseignante de l'établissement scolaire du quartier de Saint Joseph. A la cabine de pilotage deux autrices talentueuses qui ont chacune des univers très personnels, Margaux Othats et Marion Duclos. Deux jeunes femmes rodées aux ateliers avec des élèves, mais à Bastia elles se sont investies

plus longtemps que d'ordinaire, donc plus en profondeur, puisqu'elles sont intervenues cinq mois durant à raison d'une fois par mois dans chaque classe allant de la grande section de maternelle au CM2.

En observant ces albums on est frappé par l'évolution des enfants de la petite école à la fin du primaire et par leur progression dans la maîtrise de leur trait et de leur mot. En français. En corse. Preuve que leur potentiel n'attend pour s'épanouir qu'un déclic et la volonté des adultes pour les aider à grandir au sens enthousiasmant du terme.



Bd des CE1 CM1 CM2

« *Le petit fantôme qui a perdu son cartable* », les écoliers de la grande section de maternelle de Mme Luciani en ont décliné les péripéties en papier découpé bleu, jaune, vert lumineux et joyeux. La quête du petit sac indispensable au goûter des enfants nous entraîne de maisons en bosquets et en rue pour déboucher sur la plage de Ficaghjola tant aimée des Bastiais et qui demeure malheureusement la seule du centre ville.

« *Circhendu a maestra* » des CP – CE1 de Charlotte Rocchi et Marguete Ciccoli, nous fait croire avec un bel humour que les petits ont hâte de retrouver leur maîtresse pour devenir de fins lecteurs ! Cette soif d'apprentissage de la lecture est-elle vraie de vraie ? Ou n'est-ce qu'une pointe d'ironie ? Ce qui est certain, par contre, c'est le plaisir offert par livre qui joue des rabats intérieurs et des chaudes couleurs.

« *L'invitation* » des CE1 de Mme Castelli conte l'aventure d'Evelyne et de son toutou, Bouli, qui courent après une baudruche batifolant au vent. Une course d'endurance récompensée par une fête au bord de mer qui leur ouvre les bras.

« *Per qualchi bottuli di menu* » des CE2 – CM1 – CM2 d'Emilie Pardini, Daniel Gonet, Olivier Stefanini et Pauline Pinelli est une sacrée réussite tant graphique que narrative. Palette tonique. Vignettes et bulles dynamiques. Enigme bien menée. Beaucoup de drôlerie et une touche de coups de griffes !

Bravo les enfants !

Bravo « *Una Volta* », les enseignants, les autrices...

• Michèle Acquaviva-Pache

Quels ont été vos premiers contacts avec les élèves de l'école Campanari ?

Margaux Othats (maternelle – CP – CE1) : Je leur ai expliqué comment travailler. Comment raconter une histoire. Comment réaliser un livre. J'ai insisté sur l'aspect progressif des choses.

Marion Duclos (CE2 – CM1 – CM2) : Je leur ai parlé du travail de la BD, de la façon de tricoter l'intrigue, de brosser les personnages. Entre eux les élèves ont bien joué collectif.

Leur avez-vous fourni beaucoup d'explications ?

M. D. : J'ai leur ai indiqué une idée du déroulé : écriture, story board, crayonné, encre, mise en couleurs. Ils ont très rapidement saisi ces étapes.

M. O. : J'ai mis l'accent sur le mouvement induit par le thème de la ville. Ensuite sont venues histoire et séquençages.

Quelles ont été les réactions des élèves ?

M. O. : L'enthousiasme. L'ouverture d'esprit. L'envie de mettre les mains dans le cambouis... Les techniques du papier découpé et du papier déchiré les libéraient car ils ne maîtrisaient pas l'écrit.

M. D. : J'ai vu apparaître d'un côté ceux qui privilégiaient le dessin, de l'autre ceux qui s'adonnaient plutôt à l'oral. Tous sont restés très, très motivés durant les cinq mois qu'ont duré les ateliers.

« *Ma ville, je l'imagine...* » avec Margaux Othats, Marion Duclos, et « *Una Volta* »

Le thème, « *Ma ville, je l'imagine...* » qui l'a choisi ?

M. D. : Le Centre culturel « *Una Volta* ».

M. O. : On s'est servi du thème comme prétexte. Comme support.

Les écoliers ont-ils repris des éléments tirés de leur vécu ?

M. O. : Ils ont utilisé plein de détails de leur quotidien, mais aussi des événements comme la Coupe du monde de football de 2018, qui transparait avec le personnage d'un arbitre et ceux de deux footballeurs.

M. D. : Chez les plus grands on retrouve l'importance du foot avec une victoire 3 à 0 pour les Bastiais contre les Ajacciens... Par ailleurs la menace d'être privés de télé par un adulte a suscité de leur part un beau tollé !

La ville imaginée par les enfants a-t-elle apporté des surprises ?

M. O. : C'était la première fois que les petits avaient l'occasion de se pencher sur l'histoire de leur quartier, ce qui les a intéressés. Ils ont voulu être très exacts dans leur graphisme pour qu'on reconnaisse les lieux. Ils ont aussi glissé des clins d'œil à leurs maîtresses dans leur réalisation.

M. D. : Les plus grands ont été heureux de raconter leur école. Ils se sont aussi plongés avec intérêt dans d'anciennes photos des lieux.

Plus sensibles au dessin ou à l'histoire les élèves ?

Margaux et Marion : Ils ont surtout été fascinés par le fait de réussir un livre de A à Z. Ils se sont rendu compte que derrière un ouvrage il y avait toujours quelqu'un, en l'occurrence eux, à leur grande fierté.



M. D. : Plusieurs mois après ils n'ont rien oublié de l'histoire et des dessins.

M. O. : Les livres en mains ils se sont faits des dédicaces entre eux ! C'était amusant et charmant !

Vous ont-ils questionné en tant qu'artistes ?

M. D. : Ils m'ont demandé, si auteur de BD j'étais riche ? C'est une question qui ne m'aurait pas été posée il y a dix ans... J'ai enclenché sur un débat : « *Qu'est-ce qu'être riche* » ?

M. O. : J'ai découvert qu'ils me prenaient pour une star ! ... A plusieurs moments j'ai senti ces petits inquiets pour l'avenir et véhiculant de grosses incertitudes. En même temps émanait d'eux une évidente faculté d'adaptation !

Quelle est la dominante de vos œuvres respectives ?

M. O. : La plupart de mes livres n'ont pas de textes. J'aime capter une histoire par l'image.

M. D. : Mes personnages s'expriment beaucoup avec le corps. Le mouvement pour moi est primordial. La transmission entre les générations occupe aussi une grande place dans mes bandes dessinées.

S'il avait un ou deux mots pour décrire vos œuvres à chacune de vous ?

M. O. : Je parlerais de l'importance du paysage, de l'apprentissage, du passage, de la contemplation.

M. D. : Je dirais : retranscrire la réalité dans un univers imaginé. Être au plus juste par rapport aux personnages dont je peux me moquer mais avec bienveillance.

Sur quoi travaillez-vous présentement ?

M. O. : Avec Stéphanie Demasse-Pottier au scénario, je mets un point final à un album, qui est une sorte de liste à la Prévert des bonheurs d'un enfant.

M. D. : J'attends la sortie des « *Mains de Ginette* » en mars 2021. Cet album, scénarisé par Olivier Ka, conte l'histoire d'une femme agressive qui bat son mari. Une femme qui est un monstre au quotidien. Mon graphisme est volontairement en décalage avec le sujet traité.

• **Propos recueillis par M.A-P**

U liceu San Paulu d'Ajacciu in core d'una pulemica

Dopu à a dettezzione di cinque sculari di u liceu San Paulu, pusitivi à u Covid 19 in Ajacciu, a settimana scorsa, a direzione di u stabulimèntu è l'Associu di i Parenti Corsi si sò adunati per fà u puntu...



Ci era à l'iniziu qualchì casu pusitivu di Covid-19, cum'è d'altronde in parechje cità o stabilimentu sculari da per tuttu in Francia è in altrò. Ma cù assai timori, oghje intornu à tuttu ciò chì tocca à quellu siscu chì mette à paghjola u mondu sanu, un evenimentu minore piglia subbitu conseguenze tamante...Saria ciò chì hè accadutu a settimana scorsa à u liceu San Paulu d'Ajacciu.

Di fattu, l'affare principia quindici ghjorni fà. Cinque sculari d'una classe sò ricunnisciuti pusitivi à u Covid-19. Subbitu, l'inseme di i zitelli di a classe sò spiccati da l'altri in tantu chè casi cuntatti. Voltanu ind'è elli, u tempu di misurà e conseguenze è passà i cuntrolli necessari. Quelli pusitivi, elli, devenu aspettà qualchì ghjornu è sò messi à l'isulamentu durante sette ghjorni

Zitelli tocchi in u quadru spurtivu ?

Iss'evenimentu marca, ci vole à dilla, u liceu. Subbitu, a paura si sviluppa in tuttu u stabilimentu. Ind un scrittu, Gilles Belloni,

responsevule di l'Associu di i Parenti Corsi è Francesco Grimaldi d'Esdra, direttore aghjuntu di San Paulu, facenu u puntu è danu u so parè. « *I casi di Covid sò stati ricunnisciuti fora di u quadru sculare è semu, avà, in core d'una pulemica. A scola si piglia, oghje, tutti i guai di a sucetà, masimu quandu s'agisce di u Covid. Quessu, ùn lu pudemu accettà !* »

I sculari concernati sarianu stati tocchi da u siscu in u quadru spurtivu è micca à a scola. Ma facianu parte, tutti, d'una classe specifica dedicata à u ghjocu à ballò chì a maiò parte sò scritti à l'ACA è u GFCA. È s'ampara, tandu, chè a sparghjera di u siscu puderia esse pertuta da quallà. À l'ACA, dece frà i vinti ghjucadore di u centru di furmazione, sò stati cuntrullati pusitivi è piazzati à l'isulamentu per sette ghjorni in a so stanza di u CSJC. In

tuttu, sò settanta persone chì sò state cuntrullate ind'è i « *bianchi è rossi* » (tutte negative). Per ciò chì tocca à u GFCA, cinque adulescente è un educatore sò stati dinò cuntrullati pusitivi. Un'inchietudine maiò per e duie squadre concernate. Per l'ACA, si tratta di l'inseme di a furmazione. D'un altru cantu, ùn si pò dì, di manera precisa s'è i ghjucadori concernati sò stati tocchi in u quadru scularu (cusì dicenu à l'ACA) o spurtivu (secondu à u stabilimentu è l'APC). Secondu à l'ARS, ùn anu micca i sintumi, hè dunque difficiule à verificà. Frà u tempu u centru di furmazione di l'ACA hè statu chjosu sin'à u 20 di ghjennaghju. Nanzu à cuntrolli novi.

Una situazione ammaestrata

Da u so cantu, i responsevuli di u stabilimentu volenu mantene un certu quadru di travagliu. « *Dapoi u principiu di a crisa, avemu pigliatu e nostre respunsabilità per assicurà un cuntenuutu pedagogicu di qualità. Avemu fattu dinò, sforzi maiò per ciò chì tocca à l'organizzazione di a vita sculara (tendita maiò per duppia in spaziu di a cantina, gesti per privene, maschere per i zitelli, spazii in più per a recreazione...* » S'è a crisa sanitaria cuntinueghja à spavintà a ghjente, è masimu in u quadru scularu, l'accademia di Corsica saria forse una di e sole à prinsità un bilanciu cusì pusitivu (21 casi pusitivi nantu à 48000 sculari a settimana scorsa). Hè segnu, ancu s'ellu ci vole à avanzà pian, pianinu, ch'è noi t'avemu per avà, a maestria di a situazione...

• F.P.

journaldelacorse@orange.fr

TOP

• **LE JOURNAL DE LA CORSE.** *Malgré ses quelques deux cent ans d'existence il se porte comme un charme et continue de gagner des lecteurs.*

• **TANIA ANDREO.** *En favorisant les circuits courts et l'économie locale elle valorise les cosmétiques insulaires.*

• **LENA ORSUCCI-LANTIERI.** *Elle a été distinguée par la société des membres de la Légion d'Honneur.*

FLOP

• **L'HOPITAL DE BASTIA.** *Un cluster (conglomérat) de virus a été découvert dans ses murs.*

• **L'EX SÉNATEUR CASTELLI.** *Le Parquet avait requis contre lui 4 ans de prison et 200 000 euros d'amende.*

• **TRAFIQUANTS DE STUPÉFIANTS.** *Deux ajacciens et une ajaccienne ont été écroués à la prison d'Ajaccio.*

Carl'Antò I puttachji

BROUILLON DE LETTRES

On aimerait bien applaudir ce garçon dont la photo ornait une des pages du quotidien unique. Il était dit dans le texte que ce

dévoué défenseur de la langue corse s'était donné la peine de chercher à en faciliter la lecture. Résultat : il a trouvé ! Fastoche ! Il suffisait de supprimer le CHJ et le GHJ, et après ça roule tout seul. Elémentaire mon cher Watson ! A la place, Xavier préconise l'utilisation de lettres nouvelles, de son invention que, même les ânes bâtés déchiffreraient sans peine. Voilà votre curiosité piquée au vif. Bon, alors vous attendez sans doute qu'on vous les montre ces lettres ? Eh bien, soyez patients.

LA BARBE AUSSI !!

Un nouveau salon de coiffure a ouvert récemment ses portes au centre de là rue César Campinchi à Bastia sous le regard averti de Morgane qui ne laisse rien traîner. Une jeune équipe de coiffeuses est à l'œuvre pour donner satisfaction aux clientes et clients qui estiment n'avoir trouvé rien de mieux dans toute la ville. Morgane est-elle satisfaite ? On le serait à moins, compte tenu du modernisme offert aux « Messieurs-Dames » venus se refaire une beauté dans cette maison où tout est fait pour satisfaire. Et comble de la satisfaction, Morgane offre une section « Barbier » aux jeunes et moins jeunes qui veulent se donner une apparence d'artistes. Voilà de quoi susciter une envie de retour pour donner à sa barbe tout ce qu'il faut pour plaire et se plaire. On s'en occupe chez Morgane où l'on sait tout faire pour créer aux cheveux (et à la barbe) des clients et clientes d'enviables réussites.

LE BONHEUR SANS LE SAVOIR

Avec plus de 500 millions d'euros de prestations et de rentes aux salariés, la région PACA représente à elle seule 9% des dépenses totales en France. Le coût moyen d'un

accident du travail ou d'une maladie professionnelle y revient à 3 450 euros contre 2 184 euros ailleurs. La championne en la matière est la Corse avec un coût moyen de 7 009 euros pour un accident du travail contre 3 424 pour les Bouches-du-Rhône ! « *La fréquence des accidents est normale, relève-t-on à la CRAM (caisse régionale d'assurance maladie) du Sud-Est, c'est la durée des arrêts de travail en découlant qui sort de la norme.* » La CRAM du Sud-Est ne pourra cependant pas affirmer que la Corse coûte plus cher à la Sécu que la région PACA. Sans excuser les traîneurs corses dont certains se sont fait une véritable spécialité de l'accident du travail. On aimerait voir leur tête si brutalement, on les naturalisait Américains. En effet, aux USA, le citoyen n'a guère de chance de vivre aux dépens de la Santé Publique. Quant aux accidents de travail, ils sont gérés par des compagnies d'assurance qui préfèrent défendre leurs intérêts plutôt que ceux de l'accidenté. On ne connaît donc pas notre bonheur mais on s'en apercevrait s'il venait à manquer.

CCCEB !!!

Curieux ce communiqué de Via Campagnola destiné à la presse régionale et dont voici quelques extraits : « *suite à l'intervention de Via Campagnola en CTOA, le directeur de l'ODARC annonce que les ICHN, les CTE/CAD et autres MAE seront payés avant la fin du mois: la DRAF présente les nouveaux critères d'éligibilité à la PMTVA.* » Et voilà ! On serait tenté, sauf le respect que l'on doit à VC, de dire CCCEB ! Ce qui en bon corse signifie : « *chi ci capisce è bravu !* » et en le mettant en bon français : « *Celui qui comprend est fort !* »

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10278 07906 00020738849 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Football

Bevic Moussiti Oko : la révélation !

En difficulté depuis le début de la saison, l'attaquant congolais de l'ACA a su rectifier le tir. Il enfile les buts et a gagné en confiance depuis sa première réalisation à Guingamp le 23 novembre dernier. Du coup, il s'est imposé dans l'axe de l'attaque ajaccienne et constitue une pièce maîtresse du dispositif mis en place par Olivier Pantaloni. L'attaquant rêve désormais de marcher sur les traces de l'un de ses illustres prédécesseurs : François M'Pelé !



Quand il arrive à l'ACA en juin dernier, de surcroît dans les conditions sanitaire que l'on sait, Bevic Moussiti Oko se fixe, comme objectif, l'épanouissement personnel. Après diverses expériences notamment sous les couleurs de Dunkerque, Le Havre, Quévilly ou Le Mans et des statistiques pas toujours favorables (25 buts en 112 matchs et cinq saisons), il rêve de franchir un palier. Mais chacun sait que le doute est l'ennemi du football et les débuts du Congolais sous ses nouvelles couleurs sont particulièrement délicates, à l'image du club. Avec des blessés, quelques jeunes qui tardent à éclore au milieu des pros et un premier match décalé à Mezzavia (face à Châteauroux), l'ACA connaît l'une des pires entames de championnat de son histoire. Du coup, l'intégration s'est avérée plus délicate pour l'attaquant. « J'étais peut-être encore un peu court physiquement, explique l'intéressé, il a fallu aussi intégrer le nouveau dispositif. Et les résultats en dents de scie ont plongé tout

le monde dans le doute. Il a fallu faire le dos rond. Personnellement, je n'étais pas au mieux mais j'ai toujours eu la confiance du coach et cela m'a beaucoup aidé. Il fallait un déclic. »

Un but par match

Au sein d'un groupe qui parvient, tout doucement à refaire surface dans le jeu au lendemain de sa déroute face à Troyes (0-4), le Congolais va retrouver la confiance...Et le chemin des filets. Son but à Guingamp, le tout premier de la saison sous ses nouvelles couleurs le libère complètement. Et depuis, ce n'est plus le même joueur, à l'instar de l'ensemble de ses coéquipiers. Depuis le déplacement en Bretagne, l'attaquant a disputé une dizaine de rencontres et inscrit quatre nouveaux buts (en comptant celui à Valenciennes qui au final ne lui a pas été attribué). À la clé, une place régulièrement sur le podium, dans l'équipe type de la Ligue 2 et une présence dans tous les coups offensifs

de l'ACA. Avec, en guise de match plein, ACA-Pau (un but, une passe décisive, un poteau, deux occasions). « Je suis content de cette réussite, ajoute-t-il, mais l'essentiel reste le collectif. J'ai déjà battu mon record de buts de l'an dernier en seulement 19 rencontres, l'équipe gagne en confiance et développe un jeu intéressant. Il nous faut peut-être plus « tuer » nos matchs. Les nuls concédés à Guingamp et Paris en toute fin de match, nous privent d'une place dans le Top 10. Face à Caen, nous avons également réussi un bon match mais nous sommes restés jusqu'au bout sous la menace. Personnellement, j'ai encore eu des ballons pour faire le break, je dois être plus lucide face au but adverse... » Une réussite qui, ajouté au renouveau de l'ACA pourrait permettre au Congolais de franchir un nouveau palier.

• Ph.P.

Bevic Moussiti-Oko

Né le 28 février 1995 à Brazzaville 1, 84 m, 85 kg

Clubs successifs : Pontlieu, Wasquehal (clubs formateurs), Dunkerque (nat, 2015-2017, 46 matchs, 12 buts), Le Havre (L2, 2017-2019, 15 matchs, un but), Quévilly (jan-juin 2019, 16 matchs, huit buts), Le Mans (nat, 2019-2020, 26 matchs, 4 buts), AC Ajaccio (depuis 2020, 20 matchs, 5 buts)

Contrat : trois ans

Numéro : 25

Poste : attaquant International congolais

Football Et si on y jouait en marchant ?

Apparu en Angleterre en 2011, le football en marchant ou walking football est un sport d'équipe inspiré du football mais où les joueurs ont interdiction de courir. Si aucun club n'existe encore sur l'île, la FSGT compte bien le développer.



A la base, ce foot en marchant a été inventé pour inciter des personnes de plus de 50 ans à pratiquer un sport et pour maintenir des relations sociales. S'il connaît un vif succès au Royaume-Uni, il est encore peu pratiqué ailleurs. En 2017, la FSGT 13 (Fédération Sportive & Gymnique du Travail) avait lancé l'activité sur Marseille. Et face à

l'engouement de cette activité, plusieurs pôles ont été créés sur le territoire national FSGT. En juin 2019, 2 équipes de la FSGT 13 avaient même été invitées à participer à la première coupe du monde de Walking Football à Londres et ont terminé vice-championnes du monde dans les 2 catégories : - 60 ans / + 60 ans. Aujourd'hui Laurent Bonnemaïson, Président du comité Corse FSGT, entend développer cette discipline sur l'île.

Quid du foot en marchant

« Le foot en marchant se joue en principe sur un terrain de 30 m x 35 m et oppose deux équipes de 5 joueurs, mais la taille du terrain peut être adaptée » explique L. Bonnemaïson. « La course est interdite, avec un pied au sol en permanence, et les contacts sont également

interdits. Le ballon doit rester au sol, avec une tolérance jusqu'à hauteur de taille, et il n'y a pas de hors-jeu. L'activité est néanmoins caractérisée par une grande souplesse. Il peut y avoir un gardien de but ou pas, auquel cas la taille des buts est adaptée et une zone de tir est délimitée. Le nombre de dribbles peut être limité pour favoriser la circulation du ballon. Enfin, la durée des matches peut également varier. Si à l'origine le foot en marchant s'adresse à un public sénior, dans les régions où il s'est développé il attire des pratiquants plus jeunes et également des féminines. Je souligne qu'il n'est absolument pas nécessaire d'avoir pratiqué le football pour pratiquer le foot en marchant. A ce jour aucun club ne pratiquant le foot en marchant en Corse, nous avons eu l'idée de lancer cette activité. ».

La FSGT en Corse

Les résultats avant le reconfinement se sont révélés plutôt enthousiasmants pour L. Bonnemaïson : une dizaine de pratiquants réguliers sur Aleria, un groupe en cours de création sur L'Île Rousse et également un projet sur ST Florent. « Si cet engouement se confirmait et en fonction du nombre d'équipes, des tournois ou même un championnat pourraient voir le jour, ou encore la participation d'une équipe au premier championnat de France FSGT programmé en mai prochain dans l'Orne. » Au crépuscule de 2020, Le comité Corse FSGT comptait 24 clubs affiliés et environ 1200 licencié(e)s avec pour activités la gymnastique (artistique, gym d'entretien), le judo, le cyclisme (route, VTT, cyclotourisme, écoles de vélo, etc...), le volley, la course à pieds (hors stade), la plongée et l'aïkido.

• Ph.J.

**FSGT Corse : Tél : 06.16.53.88.57
contact@20.fsgt.org**

Furiani en mode rugby



Une nouvelle fois, et l'habitude séduit, le stade Armand Cesari a abrité une rencontre de haut niveau de rugby, même si hélas le public n'a pu y goûter. À l'approche du début du Tournoi des 6 Nations, l'équipe « France moins 20 ans » était opposée à son homologue italienne. En amont de ce match c'est tout le groupe U20 France Masculin Développement de rugby qui a effectué un stage sur notre île. En conclusion, un belle mais très difficile victoire contre les transalpins, au finish, 25-24, sous les yeux du président de la FFR, Bernard Laporte. « C'est une très bonne chose pour la Corse que de recevoir des rencontres internationales. Cela marque aussi la reconnaissance du travail entrepris par les dirigeants qui portent le rugby ici. Une reconnaissance mais aussi la valorisation et la considération que l'on doit à toute l'équipe dirigeante insulaire qui souhaiterait recevoir des sélections nationales ici dans le cadre de la Coupe du Monde 2023. Je crois qu'on peut raisonnablement être optimiste d'en voir, dans le respect, bien entendu, du cahier des charges ». Profitant de sa venue sur l'île, B. Laporte a tenu à rencontrer les dirigeants de la ligue corse de rugby pour parler bien sûr de l'évolution de la discipline mais aussi des problèmes dus à la crise sanitaire et des incertitudes qui pesaient sur certains matchs internationaux. Il n'a pu aussi passer sous silence sa peine après la disparition récente, en novembre, de Christophe Dominici, originaire de Santa-Riparata di Balagna : « Nous avons des liens très forts, même si on ne s'appelait pas tous les jours ».

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation



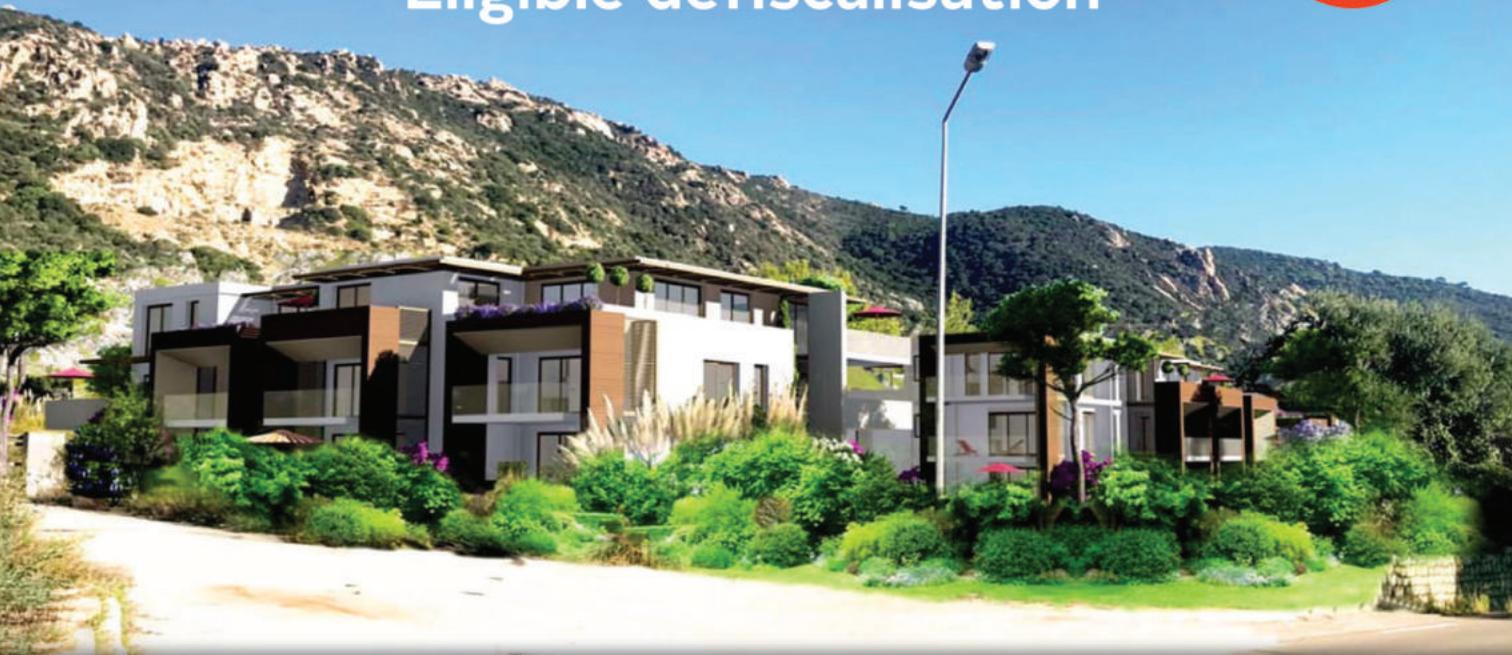
AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER

à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00